

# CONVENTION DE PRET DE MATERIEL SPORTIF CDSMR 34

Entre :

- Le **Comité Départemental du Sport en Milieu Rural de l'Hérault (CDSMR34)**  
dont le siège social est **Maison Départementale des Sports, 66 Esplanade de l'Egalité, BP7250, 34086 MONTPELLIER Cedex 4**  
et représenté par son Président, **Monsieur Vivien Kettler**

Et,

- L'association \_\_\_\_\_  
dont le siège social est situé à \_\_\_\_\_  
et représenté par \_\_\_\_\_  
(Président ou représentant de l'association)

Il est convenu ce qui suit :

## PREAMBULE

Le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 34 a pour objet la pratique et la promotion en milieu rural du sport pour tous et des activités sportives et de pleine nature, au sein des Foyers Ruraux et associations d'animations du milieu rural, dans le cadre de la politique d'animation sportive de la FNSMR.

## ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Le CDSMR 34, afin de soutenir les actions d'animation et découverte proposées par les Foyers Ruraux et associations affiliées, mettra gracieusement à disposition le matériel sportif dont il est gestionnaire.

## ARTICLE 2 – DATE ET LIEU DE LA MANIFESTATION

La présente convention portera sur la manifestation suivante : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Aussi le matériel sera prêté du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

## ARTICLE 3 – PRET DE MATERIEL

Le CDSMR34 mettra à disposition le matériel suivant :

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

## ARTICLE 4 – CAUTION

L'association se porte caution à hauteur de la valeur estimée du matériel emprunté, soit \_\_\_\_ € par chèque à l'ordre du CDSMR 34. Celle-ci sera restituée au retour du matériel en l'état.

Un état contradictoire du matériel lors de son prêt et de sa restitution sera réalisé (cf. annexe).

## ARTICLE 5 – COMMUNICATION

L'association affichera dans un lieu visible par tous durant la manifestation les différents supports de communication que lui fournira le CDSMR34 (banderoles, affiches,...) et s'engage à faire apparaître le CDSMR34 dans les éventuels articles de presse et de communication qu'elle mettra en place.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_\_\_

**Le Président du CDSMR34**  
*Vivien Kettler*

**Le Président de l'association**  
*(signature & cachet de l'association)*

## **ANNEXE : état du matériel**

### **A la prise en charge**

<b>Détails du matériel emprunté</b>	<b>Observations et remarques</b>

Date et lieu :

Signature du responsable (NOM-Prénom) :

### **A la restitution**

<b>Détails du matériel emprunté</b>	<b>Observations et remarques</b>

Date et lieu :

Signature du responsable (NOM-Prénom) :